



Lancement d'un nouveau site web montrant le respect de la Cour Européenne des Droits de l'Homme par les pays européens

Lundi 17 février 2020, l'EIN a mis en ligne des pages montrant clairement dans quelle mesure les Etats mettent en œuvre (ou non) les arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Nous sommes convaincus que ces informations apportent un éclairage clef sur des sujets d'actualité concernant la protection des valeurs européennes, y compris les menaces envers l'Etat de droit, la montée de l'autoritarisme, et les attaques à la dignité des populations du fait des actes répréhensibles ou de l'inefficacité des gouvernements.

La partie principale du site web est une [carte interactive](#) montrant le nombre d'affaires de référence que les Etats n'ont pas exécutées. Pour chaque pays sont publiées des données détaillées qui soulignent la façon dont tel ou tel Etat a mis en œuvre les arrêts de la CEDH (par exemple, [la Hongrie](#) n'a pas exécuté 74% des affaires de référence la concernant sur ces dix dernières années, pour [la Russie](#), ce chiffre monte à 89%), et des résumés sont proposés sur des affaires clefs. Chaque page web individuelle dédiée à chaque pays d'Europe est accessible depuis [la carte](#).

Les arrêts de la Cour portent sur des sujets essentiels, tels que l'Etat de droit (cf [la Hongrie](#)) et le fait de contraindre des journalistes au silence, par le biais de lois d'intimidation, l'usage de la violence ou l'emprisonnement (par ex. [en Ukraine](#) et [en Turquie](#)). Il s'agit de pays où le problème de la non-exécution des arrêts est particulièrement sérieux. Pour autant, ce sujet touche quasiment tous les pays en Europe, parfois dans des mesures inattendues.

Nous sommes convaincus que le manquement par les Etats à une exécution pleine et efficace des arrêts de la Cour en charge des Droits de l'Homme sur notre continent est une menace aux valeurs européennes, à une institution européenne, et à notre mode de vie démocratique. Faire face à ce problème requiert une action forte des gouvernements, de la société civile et des organes internationaux. Nous avons publié ces données dans le but d'accroître l'intérêt et les actions pour assurer des avancées sur ce sujet crucial.

Les statistiques que nous fournissons sont libres d'accès et de rediffusion. Une explication de ces statistiques est disponible [ici](#).

Pour toute question ou demande d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Email: contact@einnetwork.org